

**COMPTE RENDU
RÉUNION DE BUREAU
UFOLEP
DU 29 SEPTEMBRE 2014**

Présents : Myriam WAGNER- Serge MEFFRE– Max ALBINET- Alain FABRE- Corinne PODEVIN-

Excusé : Yvon PRIOR

1) Points activités

1-1) **Marion** est en maladie, qui sera dans un avenir court en arrêt grossesse, recherche d'une solution.

1-2) **Pauline** nouvelle recrue a une "soif" d'apprendre, à voir dans le temps mais bonne impression.

1-3) **Houcine** le matin en fac+UFOLEP l 'A.M.

1-4) **Dalida** a fait l'objet de deux lettres d'avertissement : un accident avec le minibus et des enfants à bord, un deuxième accident de voiture, cet incident ayant entraîné une interdiction de conduire dans le cadre de l'UFOLEP.

En outre elle a travaillé au mois d'août, ceci est une faute(cf. Contrât de travail), voir avec un avocat droit du travail pour savoir ce que nous pouvons faire...

1-5) Recherche parmi nous d'un jeune /35h pour remplacer éventuellement un départ et en guise de joker.

1-6) **Premier projet** global USEP, Ligue et UFOLEP le 28 septembre au Dahu et Mont Serein.

Notre déléguée permet l'amélioration des relations avec la Ligue, l'USEP.

1-7) **Fédéral: Une section** randonnée + marche nordique est en train de se mettre en place.

Activité escalade, suite au succès de l'atelier le 28/09, il serai judicieux de rechercher un bénévole afin d'animer une commission. Voir modalité de mise en place... multi discipline avec sorties régulières...

2) Point financier

Subvention MJC de BEDOIN(GRS) OK mais factures sur exercice 2014.

Aucun problèmes particulier, si ce n'est notre mise à jour s'effectue petit à petit.

Le bureau décide une amélioration des émoluments de Zinèbe, qui jusqu'à ce jour n'a rien demandé et rien obtenu. Cette augmentation sera de l'ordre de cent €uros net par mois.

3) Affaire DELON

Suite au procès nous attendons de savoir si ce dernier fait appel, puis après les délai léguaux nous faisons appel pour le remboursement alloué par le tribunal.

4) Yves Gauthier

M. Gauthier à souhaité connaître les dates statutaires nous les lui avons communiquées. Il semble prêt à rendre le matériel...

À voir !!

1) Question diverses

5-1) Nous avons l'obligation d'avoir un(e) délégué(e) du personnel. Zinèbe s'occupe des modalités à mettre en place.

5-2) Il y a une évolution de la Convention Collective des Sports un exemplaire est distribué afin que chacun puisse en prendre connaissance.

5-3) Il est impératif de soumettre au prochain Comité : Quelle sera notre attitude face aux communes ayant basculées.

Le Secrétaire

Alain FABRE

la Présidente

Myriam WAGNER